

Extrait du registre des délibérations
du Conseil communautaire de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 03 juin 2024

Date de convocation
24 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 03 juin à 18h30 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet
Affaires générales
N°97/2024

Nombre de membres
40
Présents
31
Représentés
2
Excusés
8
Votants
33

Présents

Mesdames Paillet, Valot, Giancatarino, Faivre, Alixant, Pate, Junod.

Messieurs Degay, Timal, Poulin, Pichon, Poctier, Truchot, Rougeaux, Ramaux, Chevanne, Baton, Koehren, Madgelaine, Chalumeau, Rochet, Fraichard, Bouton, Théry, Della Santa, Vuillet, Schouwey, Bigueur, Besia, Mairot, Joffre.

Excusés Mmes Desarbres, Sermier (procuration à Jean-Marie Truchot), Masuyer, Hählen (procuration à Virginie Falcinella-Gillard), MM. Dejeux, Brochet, Brugnot, Coutrot.

Absents M. Baton.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Désigne Monsieur Alain Timal secrétaire de séance,
- Approuve le procès-verbal du précédent Conseil communautaire en date du 08 avril 2024,
- Prend acte des délibérations prises en Bureau du 15 avril 2024 :
 - N°62/2024 : Aide à l'insertion des jeunes,
 - N°63/2024 : Convention de partenariat avec l'association Made in Jura,
 - N°64/2024 : Aide individuelle à la participation aux salons professionnels,
 - N°65/2024 : Demande de financement pour le projet GPECT,
 - N°66/2024 : Assistance aux entreprises,
 - N°67/2024 : Convention Cartes Avantages Jeunes saison 2024-2025,
 - N°68/2024 : Avenant à la convention de participation à Jumel dans le cadre de l'acquisition de ressources numériques en ligne,
 - N°69/2024 : Mise à disposition des locaux des espaces culturels,
 - N°70/2024 : Convention avec l'association des Amis de la Clairière de Chaux,

- N°71/2024 : Convention avec l'association Musica'Loue,
- N°72/2024 : Attribution de subvention Lé Z'Uns lé Z'Aulnes,
- N°73/2024 : Convention avec la Ligue de l'enseignement URFOL de Franche-Comté,
- N°74/2024 : Attribution de subvention Association des céramistes de Bourgogne Franche-Comté,
- N°75/2024 : Partenaires financiers,
- N°76/2024 : Conventions de financement avec la CAF dans le cadre du fonds « Publics et Territoires »,
- N°77/2024 : Formation du personnel d'animation des accueils de loisirs du Val d'Amour,
- N°78/2024 : Convention de mise à disposition des personnes travaillant au sein des communes et intercommunalités,
- N°79/2024 : Mise à disposition de locaux pour le fonctionnement des accueils de loisirs du Val d'Amour,
- N°80/2024 : Relais Petite Enfance,
- N°81/2024 : RPE- Convention avec un établissement d'accueil des personnes âgées,
- N°82/2024 : Micro-crèche du Val d'Amour,
- N°83/2024 : Convention avec le collège de Mont sous Vaudrey,
- N°84/2024 : Convention avec l'office de tourisme « Destination Loue Lison »,
- N°85/2024 : Attribution de subventions aux associations,
- N°86/2024 : Partenariat ALTERRE,
- N°87/2024 : Loyers SCM maison de santé,
- N°88/2024 : Espace France Services,
- N°89/2024 : Numérotation de parcelles ZA Bel Air,
- N°90/2024 : Convention prêt à usage – Morte des Fontaines,
- N°91/2024 : Convention de partenariat Plateforme RH Jura,
- Prend acte des délibérations prises en Bureau du 13 mai 2024 :
 - N°92/2024 : Plan de financement de la ZA Bel Air,
 - N°93/2024 : Attribution de subvention – Commune de Mouchard,
 - N°94/2024 : Attribution de subvention – Musica'Loue,
 - N°95/2024 : Tarifs des camps et stages de l'été 2024 dans les accueils de loisirs.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Alain Timal
Secrétaire de séance

